



HAL
open science

Colomban et son influence. Moines et monastères du haut Moyen Âge en Europe [Columbanus and his influence. Monks and Monasteries in Early Medieval Europe – Colombano e la sua influenza. Monaci e monasteri nell’alto medioevo in Europa], Sébastien BULLY, Alain DUBREUCQ, Aurélia BULLY (dir.). Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 456 p., ill. (Art & société).

François Bougard

► **To cite this version:**

François Bougard. Colomban et son influence. Moines et monastères du haut Moyen Âge en Europe [Columbanus and his influence. Monks and Monasteries in Early Medieval Europe – Colombano e la sua influenza. Monaci e monasteri nell’alto medioevo in Europa], Sébastien BULLY, Alain DUBREUCQ, Aurélia BULLY (dir.). Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 456 p., ill. (Art & société).. *Revue Mabillon, revue internationale d’histoire et de littérature religieuses*, 2019, n. s., 30 (t. 91), pp.271-274. halshs-04108864

HAL Id: halshs-04108864

<https://shs.hal.science/halshs-04108864v1>

Submitted on 28 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Colomban et son influence. Moines et monastères du haut Moyen Âge en Europe [Columbanus and his influence. Monks and Monasteries in Early Medieval Europe – Colombano e la sua influenza. Monaci e monasteri nell'alto medioevo in Europa], Sébastien BULLY, Alain DUBREUCQ, Aurélia BULLY (dir.). Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 456 p., ill. (Art & société), – 39 €.

Les commémorations du quatorzième centenaire de la mort de saint Colomban (mort en 615) ont donné lieu à un vaste programme intitulé « Construire l'Europe. Colomban et son héritage », qui a débouché sur l'organisation de trois colloques, tenus respectivement à Bangor, Luxeuil et Bobbio. Celui de Luxeuil-les-Bains (septembre 2015, soit soixante-cinq ans après celui auquel on doit les *Mélanges colombaniens* parus en 1951 et vingt-cinq ans après la commémoration de la fondation de Luxeuil par Colomban) s'était donné pour objectif d'examiner les données matérielles relatives au monachisme du temps de Colomban, dont la connaissance a été renouvelée par les recherches archéologiques récentes. Vingt-sept contributions, augmentées d'une introduction des éditeurs et d'une conclusion par Alain Dierkens, composent les actes du volume qui en est issu. Après un tableau monastique de la Gaule et de l'Italie à l'arrivée de Colomban (1), elles reviennent sur les contextes des fondations monastiques et sur leur organisation (2), se penchent sur les relations entre la « famille luxovienne » (4), tandis qu'une section (3) est consacrée aux « conflits, réseaux, vie religieuse ».

« Il ne faut pas croire Jonas sur parole », écrit Stéphane Lebecq (p. 51). Tel pourrait être le mot d'ordre d'une bonne partie de l'ouvrage, où rares sont ceux qui ne s'appuient pas sur le récit de l'hagiographe, sans lequel mais faute de mieux « on ne saurait rien comprendre » (p. 376) et tout aussi rares ceux qui ne tentent pas de raisonner « malgré Jonas » (p. 213). L'état des lieux du monachisme et de la culture religieuse en Gaule et en Italie est l'occasion de faire justice de bien des idées reçues, fondées sur une lecture sans recul de la *Vie* de Colomban. Là où Jonas décrit en peu de mots une déshérence religieuse en Gaule, spécialement du fait des « négligences » des évêques, ce qui est un repoussoir facile pour exalter l'action d'un héros qu'il n'a pas connu directement, il faut restituer non seulement une culture hagiographique diffuse – dont ne rendent pas compte les éditions de Bruno Krusch pour les *Monumenta Germaniae Historica* mais qui s'exprime dans l'œuvre même de Jonas – et un milieu épiscopal de haut niveau, suffisamment au fait en tout cas de ses prérogatives pour voir d'un mauvais œil s'installer un réseau de fondations qui se voulait indépendant de l'ordinaire. Et là où l'opinion commune attribue à Colomban ou au monachisme irlandais l'introduction du cloître et de la discipline pénitentielle, il faut rendre toute son importance à Césaire d'Arles et plus largement aux « Provençaux », qui ont profondément influencé le saint irlandais dès avant son départ pour le continent, de même qu'aux moines britanniques (Ian Wood). Le *topos* du désert spirituel se trouve ainsi démenti. Quant au paysage monastique de la Gaule – pour la définition duquel il faut prendre en compte aussi bien des « habitats monastiques » très lâches que des « monastères » plus structurés (p. 52) –, il était déjà bien animé, si l'on en juge par la description qu'en font Michèle Gaillard et Christian Sapin, cartes chronologiques à l'appui (p. 54 et 56), fondée sur une typologie distinguant les fondations nouvelles du V^e et du début du VI^e siècle, les initiatives de la monarchie franque et les basiliques des saints parfois très anciennes, le tout accompagné d'un pullulement de règles.

Si le terreau était là, documenté en particulier par les enquêtes récentes et en cours à Marmoutier et en Touraine (Élisabeth Lorans et Gaël Simon), à Lérins (Yann Codou) et Agaune (Alessandra Antonini), la pérégrination de Colomban en Gaule n'eut par ailleurs rien d'une errance solitaire. Il s'agit au contraire d'une mobilité de groupe, où l'on reconnaît tantôt des compagnons, tantôt une escorte. Elle se fonde avant tout sur les moyens offerts par la navigation fluviale et, pour les déplacements par voie de terre, sur l'héritage du *cursus publicus* romain. Surtout, elle est dictée par un réseau de sociabilité, celui des grands rencontrés à la cour royale et que Colomban a su impliquer dans son action (S. Lebecq). Ce sont au reste les liens noués en Bourgogne et les relations avec les Faronides qui, impliquant Colomban dans un réseau plutôt qu'un autre, expliquent aussi son expulsion de Luxeuil en 610 par Thierry II et Brunehaut (M. Gaillard). Le même constat vaut pour l'Italie, qui a longtemps vécu sur l'idée d'un monachisme florissant qu'aurait « détruit » l'arrivée des Lombards, si l'on en croit Grégoire le Grand, et que la fondation de Bobbio aurait permis de renaître de ses cendres. S'il est vrai, d'après ce qu'indique l'archéologie, que le mouvement monastique semble battre de l'aile à la fin du VI^e siècle, c'est moins le fait d'une hostilité politique voire militaire que d'une crise de croissance – comment survivre à la mort du fondateur, sur le plan non seulement spirituel, mais aussi économique et institutionnel ? La brutalité supposée des envahisseurs, pour

autant qu'elle soit démontrée, a touché un secteur déjà fragilisé. Bobbio, fondé en 612, n'a pas fait école dans la péninsule, où il faut attendre la fin du VII^e siècle pour voir reprendre le mouvement de créations monastiques (Gisella Cantino Wataghin).

L'histoire des fondations où Coloman s'est formé et de celles qu'il a créées ou qui ont été créées dans son sillage immédiat – « l'instant Coloman », pour reprendre l'expression de Sébastien Bully et Emmet Marron – est abordée avec moins d'*a priori* que par le passé. Ainsi pour Cleenish et Bangor (Jean-Michel Picard), Annegray et Luxeuil (Bully & Marron), Bobbio (Roberta Conversi, Eleonora Destefanis, Alessandro Zironi et Saverio Lomartire), Saint-Gall (Martin Peter Schindler). On sait en réalité fort peu de choses en dehors de ce que disent les textes sur Cleenish, site lacustre, et sur la *civitas* monastique de Bangor aux VI^e-VII^e siècles, sinon que celle-ci avait peut-être l'aspect d'un monastère à triple enceinte, selon un schéma commun aux grands monastères irlandais. À Annegray et Luxeuil, c'est l'idée du désert matériel qui est remise en cause depuis plusieurs années. Le choix d'une implantation à Annegray ne doit rien au hasard, entre la présence d'un *castrum* bien placé dans le dispositif des communications et d'un sanctuaire païen, localisés sur le Mont-Saint-Martin. Le cas de Luxeuil est plus spectaculaire, où les recherches pilotées par S. Bully ont montré non seulement une continuité de l'occupation depuis le Haut-Empire, mais aussi la construction d'un complexe ecclésial au V^e siècle, comprenant au moins deux églises dont une funéraire. Faut-il y voir la trace d'un éphémère évêché qui aurait périclité ? Quoi qu'il en soit, il apparaît que la quête de solitude, pour qui en douterait encore, est d'ordre littéraire et spirituel et ne correspond en aucun cas à la réalité du terrain, même si l'on ne peut exclure que les sites aient été en perte de vitesse au moment où s'y installa Coloman. La richesse des données désormais disponibles pour Annegray et Luxeuil incite à reconsidérer l'information relative à Bobbio, dont le contexte peut évoquer celui d'Annegray pour ce qui est du contrôle des communications régionales dans une zone de pénétration récente du pouvoir lombard. L'engagement royal dans la fondation – qu'il faut supposer identique en Gaule même si Jonas n'en dit rien –, dotée sur les terres du fisc et pourvues de sources salées, le choix d'un site habité de longue date sont significatifs du rôle dévolu à la nouvelle fondation « territoriale ». Le fait que l'initiative soit restée sans lendemain immédiat a peut-être contribué à concentrer sur elle l'investissement culturel et les ressources livresques présentes sinon dès les premiers temps, du moins à partir des années 630-640 au plus tard, plutôt que de les diluer dans de multiples fondations. Saint-Gall apparaît du coup en contrepoint, puisque le début de l'occupation semble dater de l'installation de Gall lui-même. Faut-il penser qu'on « misait » moins sur le disciple que sur le maître ?

Puisque le colloque a été tenu à Luxeuil, il était légitime de mettre en avant la « famille luxovienne » dans un tableau qui prend aussi en compte d'autres monastères de l'époque mérovingienne. « Luxovien » est préféré à « colombanien », qui masque la variété, voire les divergences des formes du monachisme irlandais sur le continent et même à l'intérieur du courant proprement colombanien : Bobbio et Luxeuil n'ont pas été toujours d'accord. L'enquête archéologique et topographique menée sur la fondation féminine de Remiremont (*monasterium Habendum*, à propos duquel, tout en s'en défendant, Charles Kraemer et Thomas Chenal pencheraient volontiers en faveur de l'hypothèse d'un monastère double), dont la situation doit peut-être tout aux besoins de la chasse royale, en confirme le caractère socialement élevé et ne permet pas de conclure à une filiation monastique irlandaise. La plus grande prudence est aussi de mise pour les monastères jurassiens, spécialement Romainmôtier (Peter Eggenberger), dont la fondation par les soins supposés des Pères du Jura remonte peut-être au milieu du V^e siècle et qui fut revitalisée par le duc Chramnelenus, peut-être avec introduction de la règle de Coloman. Si l'archéologie montre bien une « deuxième période monastique » que l'on pourrait assigner au VII^e siècle, la topographie des lieux n'en fut pas affectée et reflète donc surtout le monachisme des origines. Le parcours mené en Brie et dans la basse vallée de la Marne (Faremoutiers, Jouarre, Rebais, Reuil-en-Brie, Saint-Pierre de Fossé, Meaux, Chelles, Lagny, Saint-Fiacre : Pierre Gillon et Jean-Pierre Laporte), dans la province ecclésiastique de Rouen (Jacques Le Maho), dans le diocèse de Tongres (Philippe Mignot), sur la Fraueninsel et la Herrensinsel du Chiemsee (Sebastian Ristow) ne fait que confirmer, en dépit du caractère ténu des indices, d'une part le constat de la diversité des formes et des règles partout soumises à des adaptations locales, d'autre part le fait que, très tôt, les initiatives issues de « l'essaimage colombanien » se sont détachées des influences strictement irlandaises, sans pour autant renier leur vénération envers Coloman. Se libérer du tropisme irlandais permet de mieux évaluer les originalités de chacun et surtout de libérer les enquêtes. C'est ainsi que J. Le Maho, revisitant les origines du Mont-Saint-Michel, propose d'identifier Aubert, réputé bâtisseur de l'église Saint-Michel

du Mont, avec l'évêque homonyme de Cambrai mort vers 669 : ce qui repousserait d'une génération l'installation du monachisme dans l'Avranchin, terre de passage des moines irlandais.

Les contributions fondées principalement sur les sources écrites mettent en bonne place l'étude des règles, à commencer par la *Regula coenobialis* – un pénitentiel composé à Bangor ? – et la *Regula monachorum*, complémentaires et attribuées à Colomban. Celui-ci a puisé non seulement chez Basile-Rufin et chez Cassien mais aussi dans la règle du Maître et dans celle de saint Benoît. Mais au delà du repérage des sources et des influences, il faut considérer que ce qui subsiste sous forme écrite n'est que la partie d'un tout fondé autant sinon plus sur l'oralité (Thomas M. Charles-Edwards). C'est encore la « règle de Colomban » qui sert de prétexte à l'étude d'Anne-Marie Helvétius sur la diffusion en Gaule du schisme tricapitolin, dont Colomban puis Agrestius de Luxeuil furent partisans : le souci de Jonas de minimiser le conflit qui opposa sur ce point Agrestius à son abbé, Eustaise, le poussa à mettre en avant la question des usages monastiques quotidiens pour éviter d'avoir à s'étendre sur les clivages de nature ecclésiologiques. Quant à la *Regula cuiusdam ad virgines*, sa récente attribution à Jonas permet de confirmer l'hypothèse selon laquelle celui-ci (« Jonatus ») fut abbé de Marchiennes quand il assistait saint Amand dans son activité missionnaire dans le Nord de la Gaule (Alexander O'Hara). Enfin, la production livresque et diplomatique n'est pas en reste. David Ganz revient sur l'influence graphique de Luxeuil à Corbie. Après d'autres, Laurent Morelle s'attaque à la *vexata quaestio* des privilèges de liberté dont aurait bénéficié Luxeuil. S'il existe aujourd'hui un consensus relatif pour nier l'existence d'un acte épiscopal d'émancipation qui aurait servi de matrice pour la définition du statut de ses successeurs, la question de l'authenticité du privilège accordé par Jean IV (640-642), dont sont données une édition et une traduction (p. 250-251) reste ouverte. Mais l'enquête montre surtout l'importance de la charte de Burgondofaron, évêque de Meaux et ancien référendaire, en faveur de Rebaix (637-638) : c'est là, et plus largement en Neustrie, plutôt que du côté de Luxeuil, qu'il faudrait placer l'élaboration des formes diplomatiques de liberté qui se sont répandues au VII^e siècle.

Tout le volume, on l'aura compris, est à l'enseigne de la réévaluation – à la baisse. Colomban fut assurément un homme de qualités, mais il n'a pas été « un grand innovateur » (p. 34), quand bien même il a « bien travaillé » (p. 393), donnant par ses fondations une « impulsion décisive au monachisme » dans le Nord et l'Est de Gaule : une impulsion non moins décisive pour la diffusion de la règle de saint Benoît à laquelle la sienne fut souvent associée au VII^e siècle (p. 59). On mesure le chemin parcouru depuis le milieu du XX^e siècle.

François BOUGARD